
**NOUVELLES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ
APPLIQUÉES À COMPTER 03 NOVEMBRE 2016**

ENTREE

- de 7h30 à 8h10 : Entrée **en montrant son carnet de liaison**.
- de 8h10 à 8h55 : portillon fermé et appel de la loge pour ouverture.
- Veiller à ne pas laisser entrer une personne étrangère lors du passage par le portillon.

JOURNEE

- Lors des récréations, **zone fumeurs au niveau du portail du gymnase**.
- 15 minutes autour de **chaque sonnerie**, ouverture du portillon par un Assistant d'éducation.

SORTIE

- **Entre deux heures de cours**, un élève sorti de l'établissement **ne pourra rentrer** avant l'ouverture suivante du portillon.